

M. MACÉ

AUTEUR DRAMATIQUE ET MILLIONNAIRE

Depuis longtemps, je nourrissais le projet d'écrire la biographie de M. Macé. Nul mieux que moi, son ami, depuis de longues années, n'était en mesure de le faire. Et, j'espérais même y trouver une sorte de compensation aux petits sacrifices que m'a forcés de faire cette amitié. Souvent en effet, alors que j'allais rendre la main à l'ami, on croyait que ma visite s'adressait au chef de la sûreté. Souvent, lorsque des heures, des jours et des nuits de travail m'avaient amené à beaucoup savoir sur une affaire criminelle, on attribuait mes renseignements à une faveur indiscrète.

Et cela me forçait à restreindre le nombre de mes visites, à gazer souvent mes renseignements.

Aussi attendais-je pour faire cette biographie, le moment où M. Macé quitterait le service dont il était le chef. Cette fois encore je suis victime. Pour arriver plus vite, d'autres ont annoncé quinze jours à l'avance son départ, et bourré de fausses nouvelles leurs renseignements anticipés...

Parmi ces fausses nouvelles, deux surtout ont eu un retentissement : le drame que fait en ce moment M. Macé et sa fortune colossale.

La première, qui a couru tous les journaux, qui a été donnée sérieusement par tous les courtiers de théâtre et par laquelle mon éminent collaborateur Albert Wolff a brodé, il y a quelques jours, une très spirituelle causerie — a pour cause le voyage de quelques jours que M. Macé vient de faire à Nice.

Il est vrai que M. Macé prenant un congé, c'était chose extraordinaire. D'habitude cela lui arrivait peu. Quand il s'absentait de Paris, c'était, soit pour aller à Londres, s'occuper du vol du chemin de fer du Nord, soit pour aller à Bruxelles, arrêter les voleurs du général Schramm, soit pour aller à Strasbourg, chercher l'assassin de la rue Fontaine-au-Roi...

Or, voilà qu'au moment de prendre sa retraite, le chef de la Sûreté s'est absenté huit jours dans les Alpes-Maritimes. Que pouvait-il bien aller y faire. Parbleu, un drame avec d'Ennery, qui justement habite Antibes. Et quand l'un a eu annoncé le drame, un autre, ne voulant pas se trouver en reste, en a donné le titre ; un troisième a dit le sujet ; un quatrième préparait la distribution, quand il a appris que la nouvelle était fautive...

Que M. Macé se serve dans l'avenir des notes qu'il a pu prendre pour aider un dramaturge dans ses élucubrations, c'est possible — c'est probable même. Mais, pour le moment, rien. La vérité est que Mme Macé, l'aimable artiste peintre dont nous avons vu souvent les travaux aux expositions, désirait depuis dix ans voir le fameux carnaval de Nice, et que, débarrassé enfin du fardeau du devoir, son mari a pris, pour la première fois depuis trente ans, un congé véritable, afin d'aller avec elle voir les confetti et la bataille des fleurs...

Voilà le drame de M. Macé. Passons à sa colossale fortune.

« M. Macé n'a pas besoin de faire du théâtre ; il est assez riche pour vivre de ses rentes », ont dit ceux qui n'ayant pu avoir la première fausse nouvelle, se sont rattrapés sur une seconde...

Quelle peut donc être la fortune de M. Macé ?

Fils d'un fonctionnaire, mort au service du gouvernement, Gustave Macé, à dix-huit ans, avait, non seulement sa vie à gagner, mais était encore obligé d'aider sa mère... Trop jeune pour toute autre place, ne pouvant être admis aux examens, il entra, en qualité d'inspecteur — c'est-à-dire de simple agent — à la Préfecture de police.

Ceux qui l'ont vu peuvent se figurer ce qu'il était à dix-huit ans... un petit bonhomme « pas plus haut qu'un chat » avec une figure de demoiselle... un enfant. Comme il n'aurait jamais eu la force d'arrêter, même un pochar, on le plaça au service de la Librairie...

Là, comme cela arrive souvent, le nouveau venu, jeune, imberbe, timide fut l'objet de brimades de la part des anciens. Un Corse — c'était un an après

le coup d'Etat — un Corse de six pieds de haut, beau parleur et fanfaron, une espèce de capitaine Fracasse, s'avisa un jour de dire que tous les fonctionnaires qui avaient consenti à servir sous la République étaient des lâches. En disant cela, il regardait le petit Macé, dont le père était mort commissaire de police, un an auparavant. Macé se leva, alla au colosse et le souffleta... On se battit le lendemain, l'insulteur fut blessé et Macé, par mesure disciplinaire, fut envoyé dans le service des mœurs...

C'était une pure et simple infamie. Ce gamin, chargé de surveiller les maisons publiques, d'y vérifier les inscriptions des filles... C'était l'envoyer à sa perte. Il se souvint qu'il avait une mère et sut se tenir à l'abri de tout reproche.

Deux ans après, il était secrétaire suppléant, puis secrétaire en titre... Enfin officier de paix, commissaire de quartier, commissaire aux délégations...

Dans ces diverses fonctions il sut toujours remplir dignement son devoir. Les anciens sergents de ville se souvenaient encore du « petit officier de paix de la Porte-Saint-Martin » qui envoyait les ouvriers de portières et les marchands de contre-marches se constituer eux-mêmes prisonniers au poste et qui était certain qu'ils ne manqueraient pas d'y aller. Aux commissaires où il a passé, notamment à Notre-Dame — ses administrés ne l'ont pas oublié non plus.

Gustave Macé est un des rares — très rares ! — fonctionnaires civils qui aient teint de leur sang le ruban rouge qu'ils portent à la boutonnière... A l'incendie de la rue Albouy, une femme, entourée par les flammes, appelait en vain au secours... un officier de paix se précipita, applique une échelle, monte, prend la femme dans ses bras et se met en devoir de redescendre, lorsqu'une poutre enflammée se détache. Atteint à la tête, l'officier de paix tombe du deuxième étage avec son fardeau. Quand on les releva, la femme était évanouie, mais saine et sauve. L'officier de paix avait le crâne fendu par le choc de la poutre, et deux côtes brisées par le pommou de son épée qui avait pénétré dans le corps... ce sauveteur, c'était Gustave Macé...

Il y aurait dix faits aussi honorables à raconter sur lui... ne fût-ce que l'affaire Vincenzini, où M. Macé, alors commissaire de Notre-Dame, voyant un homme attaché sur une planche, jeté à la Seine et lapidé par une foule de misérables, accourut seul, écarta les assassins et se mit en devoir de secourir la victime... Reconnu, saisi, enlevé par cent mains, il allait subir le même sort, quand un gamin, voyant à sa boutonnière un ruban tricolore s'écria :

« Tiens, il a la médaille de sauvetage, le commissaire ! »

Et, par un de ces revirements subits, aussi étranges qu'inattendus, qui sont le propre des foules, Macé fut sauvé, relâché, puis porté en triomphe.

Les ridicules qui l'ont, depuis cinq ans, poursuivi à outrance, lui reprochant toujours d'avoir retiré du canal Saint-Martin les fameuses bombes Lepéy...

On n'aurait donné une commission rogatoire pour faire des fouilles, me disait un jour M. Macé ; il y avait des bombes, il a bien fallu que je les retrouve... D'ailleurs ce n'est pas moi qui les ai retirées, c'est le plongeur...

Et il ajoutait en riant : — Je n'aurais même pas le droit de m'occuper de savoir qui les y avait mises...

En revanche ils oublient qu'envoyé à l'Orangerie pour interroger les commandants faits prisonniers, il se retira et déclara carrément à M. Thiers, qu'il n'était pas dans ses idées d'avoir affaire à des malheureux couchés dans la pousière et mourant de faim, et qu'il ne reviendrait que lorsque les détenus seraient traités en créatures humaines.

Faut-il parler maintenant de ses aptitudes policières ? J'aurais bien des choses à dire, allez, quand ce ne serait que l'affaire de la rue de Boulogne — la femme Gras, la vitrioleuse-type ; ou encore le drame de Bois-Colombes, ce conte à l'Edgar-Poë, où le cadavre à demi-calciné d'une coccinelle — une pauvre petite Bête à bon Dieu, collé sur

une poutre, suffit à M. Macé pour confondre l'assassin et le forcer à avouer... Mais je m'aperçois que je fais une biographie, tranquillement, alors que je ne devrais pas en faire, et que j'oublie les fameux millions de M. Macé.

Eh bien ! j'y reviendrai tout à l'heure, parce que j'ai encore un mot à dire, un mot qui me brûle la langue depuis cinq ans. A chaque instant, avec triomphe, on reprochait au chef de la Sûreté de ne pas découvrir tel ou tel coupable, de ne pas arrêter tel ou tel assassin... Voulez-vous que je vous dise pourquoi ? C'est bien simple. C'est parce que — pour une raison ou pour une autre — quand un crime était commis, le service de Sûreté n'était appelé que le plus tard possible... trois heures après l'enlèvement du cadavre, et encore par hasard, comme dans l'affaire de la librairie de la rue Fontaine — quelquefois, un, deux jours après le crime...

Essayez donc de chasser avec un limier, fût-il le meilleur du monde, que vous mettiez en quête sur la piste d'un lièvre déjà poursuivi et manqué par d'autres chiens et d'autres chasseurs !

Et la fortune, et les millions ? J'y arrive. Inspecteur à quatorze cents francs, secrétaire à quinze, officier de paix à trois mille, commissaire enfin, au bout de quinze ans, avec six à sept mille, M. Macé, marié, ayant une famille à nourrir et sa mère à aider, n'avait encore pu faire de grandes économies. Aux délégations judiciaires, il obtint le fameux maximum de huit mille francs et quand on lui offrit la place de chef de la Sûreté, il ne l'accepta qu'à la condition expresse « qu'il n'aurait aucun maniement de fonds, que le fameux budget serait payé directement à qui de droit par la Préfecture et qu'il conserverait purement et simplement son traitement de commissaire ».

On donc M. Macé aurait-il pu acquiescer cette immense fortune qu'on lui prête que je lui souhaiterais — mais qu'il n'a malheureusement pas ?

La vérité, c'est qu'il se retire à Champigny, dans une modeste villa qui appartient à son gendre et où il va vivre en famille avec sa retraite et quelques centaines de francs de rente, ménagés à force d'économies...

Voilà les millions de M. Macé.

Oh ! le curieux et instructif parallèle qu'il y aurait à faire avec la série des chefs de la Sûreté !

Vidocq le bandit, débutant avec son entourage de voleurs et d'assassins, inventant de faux crimes pour extorquer plus d'argent et se faire croire plus nécessaire, croulant sous la réprobation générale, malgré les services rendus et laissant après lui des mémoires aussi mensongers que ses prétendus exploits. Coco-Latour, un voleur, marchant dans les plates-bandes de son prédécesseur, mais plus timidement et sans offrir plus d'honorabilité, ni de certitude.

Canler, honorable, lui, rompant avec la tradition des garsousins, mais n'obtenant que par rancœur le titre d'officier de paix ; à peine avoué par ses collègues, opérant encore lui-même comme un simple agent et ne craignant pas de se « camoufler » ou de courir les rues pieds nus à la poursuite des voleurs.

M. Allard — un grand et beau vieillard que j'ai vu il y a trois ans encore, vert et solide, comme un chêne séculaire — honorable comme Canler, comme lui employant des agents sérieux, mais encore à moitié mouchard...

M. Tenaille, dernier encore commissaire des Halles, un véritable magistrat, qui n'a fait d'ailleurs que passer au service.

M. Claude, mort récemment, un excellent policier et un parfait honnête homme — malgré les mémoires posthumes qu'on lui attribue — officier de paix, fait commissaire de police seulement à propos de l'affaire Tropmann, mais ne s'étant jamais servi de son écharpe pour autre chose.

M. Jacob, commissaire de police de Saint-Vincent de Paul, forcé de rétrograder d'un cran pour obtenir la Sûreté, où on ne voulait pas placer un commissaire. Ayant relevé le plus possible le prestige d'honorabilité de son service. Malheureusement, à mon avis, plus organisateur que policier. Aurait fait un bien bon chef de police municipale si on avait compris ses aptitudes.

Enfin M. Macé, entré tout d'une pièce,

avec son écharpe et sa croix, apportant d'inflexibles idées d'honneur et de devoir qu'il s'est appliqué et qu'il a réussi à inculquer à ses hommes...

Il quitte le service comme il y était entré... il s'en va emportant les regrets de tous, et si M. Caméassan n'avait qu'une sèche lettre administrative pour saluer le départ de ce loyal serviteur, les humbles inspecteurs de la Sûreté ont économisé sur leur maigre paie pour lui offrir un témoignage de regrets et de sympathie...

Il laissera la tâche lourde à son successeur, quel qu'il soit.

Et dire que je vais peut-être me brouiller avec M. Macé pour avoir dit carrément — mais trop tôt et sans son aveu — une partie de ce que je pense !

Georges Grison.

CORRESPONDANCE ANGLAISE

Effet de la victoire du général Graham en Angleterre. La santé de M. Gladstone. — Le scandale de Liverpool. — Un bourgeois ivre et un supplicé de dix-sept ans ; treize minutes d'agonie. — Le mystère de Burton Crescent ; assassinat. — Le procès du marquis de Aylesford. — En quoi consiste la vexation d'un mari. — Verdict bizarre. — La Comédie-Française à Londres. — Nell Gwynne dans les comités. — Le Cosaque au Royaume. — Lord Carmoyle et miss Finney Portesque.

La victoire du général Graham dans le Soudan, n'a pas produit en Angleterre l'enthousiasme habituel ; on pourrait même dire que la nouvelle en a été reçue avec une certaine froideur ; cela tient peut-être à ce que la défaite d'Osman Digma n'implique pas encore la complète soumission des rebelles et que la lutte ne paraît pas près d'être terminée. Comme ombre au tableau, il y a encore, les premiers régiments anglais sérieusement entamés et la brigade navale chantant pied au début de la bataille, devant les Bédouins combattant sans armes à feu. En présence du danger couru, on est inquiet sur l'avenir et ce n'est pas la situation du général Gordon à Karloum qui doit rassurer beaucoup.

La santé de M. Gladstone contribue aussi à augmenter cette sorte d'anxiété générale ; on prétendait samedi que le premier ministre, souffrant depuis quelque temps au point de ne pouvoir assister aux séances de la Chambre, et dont on avait annoncé le rétablissement, avait éprouvé une sérieuse rechute. Heureusement, le bruit était faux ; au contraire, M. Gladstone va mieux, et s'il n'était pas présent au Conseil des ministres, il avait fait au Parc une courte promenade en voiture. On pense que le chef du Cabinet sera en état de reprendre ses travaux dans quelques jours ; néanmoins, il ne faut pas oublier que M. Gladstone n'est plus jeune et qu'à son âge les moindres indispositions peuvent devenir graves.

Si l'opinion publique est très préoccupée de cette guerre du Soudan et des affaires d'Egypte, elle s'est très vivement émue du scandale causé par la dernière exécution capitale à Liverpool. Comme ce n'est pas le premier, on se demande quand le gouvernement se décidera à prendre des mesures pour éviter le retour de pareilles horreurs qui devraient être inconnues dans les pays civilisés.

J'ai souvent dit que la Reine n'exercerait que rarement son droit de grâce ; mais on comprend difficilement que dans le cas dont il s'agit, le ministre de l'intérieur n'ait pas recommandé le condamné à mort à la clémence royale. Michel Mac Lean, âgé seulement de dix-sept ans, avait été accusé d'avoir tué, en compagnie de plusieurs mauvais drôles, un matelot espagnol. Sa culpabilité, non plus que celle d'un second complice, arrêté en même temps que lui, n'avait pas été absolument démontrée aux débats ; toutefois, sur le verdict affirmatif du jury, le président avait prononcé la sentence de mort. Le jury, désireux d'adoucir la sévérité de la loi, s'était empressé de solliciter pour les deux condamnés la miséricorde de la Reine. Un seul des deux assassins fut sa peine commuée, et un enfant de dix-sept ans fut livré au bourreau. Au pied du gibet, Mac Lean protesta en termes très énergiques de son innocence et avec un tel accent de vérité que quelques reporters présents se hâtèrent de

sortir de la cour où était la potence, pour ne pas assister à la fin du supplice.

La nuit point le scandale ; ce ne serait pas le premier criminel ayant contesté sa culpabilité ; l'âge du condamné pourrait même donner lieu à un certain attendrissement, et sans être d'une sensibilité exagérée, il serait permis d'éprouver quelque pitié pour ce malheureux ; mais si la loi est dure, c'est la loi, devant l'application de laquelle, il ne reste qu'à s'incliner. Le scandale est la manière horrible dont Mac Lean a été mis à mort ; ici il n'y a plus de loi, il n'y a qu'une barbarie sans exemple. Le gouverneur de la prison a constaté officiellement que le cœur du supplicié avait battu pendant treize minutes et que le bourreau n'avait aucune idée des fonctions qui lui étaient confiées.

Selon sa coutume, Bartholomé Binns, le bourreau si intelligemment choisi par les shériffs de Londres, ayant ses opérations, avait parcouru les tavernes de Liverpool, montrant aux consommateurs la corde, la ceinture, le bonnet de calicot et les ficelles dont il allait faire usage, il en avait expliqué le mécanisme et en échange de ce lugubre spectacle, le public l'avait largement abreuvé, trop largement même, car il était arrivé à la prison dans un état d'ébriété si complet, que le gouverneur jugeant qu'il serait incapable de remplir sa mission avait envoyé chercher l'aide qui avait été utilisé lors de l'exécution des deux empoisonneuses. On eut le lendemain toutes les peines du monde à réveiller M. Binns qui cuvait sa bière depuis la veille, et d'après la déposition du gouverneur lui-même, il exécuta Mac Lean, à moitié ivre, à moitié endormi. Il ne put jamais dire quelle était la longueur de la corde qu'il plaça autour du cou du condamné, sans s'assurer que le nœud coulant se serrait avec rapidité, sans prendre enfin aucune des précautions destinées à éviter au supplicié des tortures épouvantables.

Le jury d'enquête, présidé par le coroner, a déclaré que Bartholomé Binns devait être sévèrement blâmé et qu'il était incapable de remplir ses fonctions ; une interpellation très vive a eu lieu à ce sujet à la Chambre des Lords, et le gouvernement, tout en promettant d'examiner les faits, a reconnu ne pouvoir intervenir. Le bourreau n'appartient pas au ministère ; il est le représentant, le remplaçant des shériffs qui, seuls, ont droit de contrôle sur lui. Quelle disposition baroque de la loi anglaise ! La condamnation est prononcée par un juge nommé par le gouvernement, qui ne s'occupe plus de l'exécution de la sentence. On a bien retiré aux shériffs l'administration des prisons ; il n'y aurait pas d'inconvénient à leur enlever le privilège de choisir l'exécuteur des hautes-œuvres.

Lors de la mort de M. Marwood, il y a eu plus de 800 concurrents ; sans espérer que des hommes d'une haute distinction recherchaient avec empressement une aussi vilaine succession, dans le nombre des solliciteurs on aurait pu trouver au moins un homme sobre, et les shériffs de Londres ont traité trop légèrement cette grave question du châtiment suprême. M. Binns n'est pas en effet un bourgeois anglais, il est simplement le bourreau de la Cité ; dans les villes de province, les shériffs auraient la faculté de désigner le remplaçant qui leur conviendrait, mais, pour éviter une responsabilité, ils réclament les services du représentant des shériffs de Londres. Lorsque le bill sur la réforme municipale aura été adopté, nous serons sans doute délivrés de cet amas de vieilles coutumes qui, de jour en jour, paraissent plus ridicules.

Le besoin d'un mystère se faisait cruellement sentir ; les dynamiteurs avaient pendant quelque temps paré à cette nécessité, mais le mystère n'était pas complet. Qu'il fallait, c'était un assassinat accompli on ne sait comment, et dont l'auteur ou les auteurs sont destinés à demeurer toujours inconnus.

A Londres, quelques paroisses poursuivent avec rigueur tout attentat aux bonnes mœurs ; d'autres, au contraire, sont plus indulgentes et ferment les yeux sur l'existence de quelques maisons habitées par des demoiselles d'une vertu douteuse. De mauvaises langues prétendent

que cette indulgence pour les faiblesses humaines s'achète à beaux deniers comptants. Je n'en veux rien croire ; j'admets que les autorités paroissiales sont trompées, et que, comme la propriétaire de la maison de Burton Crescent, où le crime a été commis, elles prennent les six femmes galantes qui l'habitent pour six honestes dames, mariées, mais éloignées momentanément de leurs époux ; d'ailleurs, ainsi que l'a dit cette vénérable propriétaire, elle ne pouvait demander à chacune de ses locataires la production de son certificat de mariage.

Mary Ann Yeats, âgée de vingt-cinq ans, médiocrement belle, paralysée du bras droit, était trouvée morte sur son lit dimanche dans l'après-midi. Le cadavre portait une blessure derrière l'oreille et la tête était enveloppée d'une serviette nouée au deux bouts. L'opinion du médecin légiste est que Mary a reçu d'abord un coup violent à l'endroit de la blessure ; et que l'assassin, pendant qu'elle était évanouie, lui a couvert la tête d'une serviette, ce qui aurait amené la suffocation. Le porte-monnaie et un anneau qui portait la victime ont disparu ; les tiroirs de la commode ont été bouleversés, ce qui indiquerait que le vol était le mobile du crime ; d'un autre côté dans le lit on a découvert une pièce d'or, un demi-souverain, d'où il serait imprudent de conclure à une erreur dans la première supposition.

Quel est le criminel ? aucun indice ne guide la police dans ses recherches. Il a été établi que Mary Yeats était rentrée chez elle à une heure et demie du matin, en compagnie d'un homme qu'elle avait rencontré au coin d'une rue où elle stationnait souvent ; les autres femmes demeurant dans la même maison, sont presque toutes revenues dans des conditions semblables ; les divers couples se sont levés fort tard le dimanche, et sauf la femme dont la chambre était située au-dessus de celle de Mary Yeats, personne n'a entendu le moindre bruit pendant cette nuit de samedi.

Une de ces filles a été réveillée vers quatre heures du matin par le bruit de la porte de la rue fermée violemment ; mais la maison étant de celles dont les locataires n'ont pas des habitudes régulières, ce bruit n'a pas excité son attention. Mary avait un ami particulier commis dans un magasin et qui la connaissait depuis trois ans ; devant le coroner, ce jeune homme avoue qu'il n'ignorait pas que sa maîtresse menait une vie gaie, et il donne même aux inspecteurs de police les noms de quelques individus ayant l'habitude de la fréquenter ; là se bornent tous les renseignements.

Cette affaire rappelle exactement le mystère de Great Cornam street. Dans les mêmes circonstances, une fille sortant de l'Alhambra fut assassinée chez elle ; on ne mit jamais la main sur le meurtrier, et l'on arrêta comme coupable de ce crime un pasteur allemand, faisant partie d'un convoi d'émigrants ; il fut reconnu par quatre témoins comme l'homme ayant soupé avec la victime, et était sorti de chez elle au petit jour. On garda le pasteur en prison pendant plusieurs mois, et il fut à la fin préemptoirement prouvé que ce révérend n'avait pas quitté son hôtel dans la nuit où le crime avait été commis. Avec le système de fausse liberté qui forme le fond de l'administration anglaise, il est probable que, comme celui de Cornam street, le mystère de Burton restera insoluble.

Le procès intenté par lady Aylesford contre son mari le marquis de Aylesford s'est terminé par un jugement singulier. Lady Aylesford demandait à son noble époux le paiement des arrérages d'une pension qu'il s'était engagé à lui servir lors de la séparation qui était intervenue entre eux ; le marquis de Aylesford refusait ce paiement sous le prétexte qu'il n'avait consenti la dite pension qu'à la condition que milady ne l'ennuierait pas et le vexerait encore moins ; or, d'après le marquis, sa femme l'a non seulement ennuyé mais très fort vexé ; aussi il lui réclame à son tour 2,500 fr. de dommages et intérêts.

Je n'entrerais pas dans le détail des ennuis causés au marquis par lady Aylesford. Je me bornerai à indiquer en quoi elle l'a vexé. Lady Aylesford a mis au monde un enfant dont le due de Marlborough est le père, et qui a été nommé lord Guernsey, ce qui lui permet d'aspérer à la succession du marquis de Aylesford.

Feuilleton du FIGARO du 19 Mars 1884

33

BARBE GRISE

VIII

Suite

Robert, avons-nous dit, avait rejoint Mme de Viviedieu et l'avait arrêtée, en prononçant seulement son nom :

Léonie !

La jeune femme se retournant brusquement.

— Ah ! fit-elle. Vous !

Elle avait mis, dans cette exclamation, plutôt une apparence d'ironie que d'effroi. On eût dit que Robert lui paraissait bien osé de se jeter au travers de ses distractions nouvelles.

Téligny comprit ainsi le sens de cette parole et le releva.

— Oui, moi, dit-il. Et c'est parce que c'est moi, Léonie, que vous allez quitter cette maison pour n'y jamais revenir.

— Pourquoi, je vous prie ?

— Parce que vos visites y sont un danger pour vous, une offense pour votre mari.

Mme de Viviedieu se mit à rire.

— C'est bien à vous de prêcher ? fit-elle. Vous apportez une variante au proverbe. Il paraît que c'est quand il se marie que le diable se fait ermite, et non quand il se fait vicieux.

— Ce n'est pas ici le lieu de plaisanter, riposta Robert. Venez, je vous en prie. froïdement. L'endroit est mal choisi. Mais à qui la faute ? C'est vous qui l'avez pris pour théâtre de vos sermons. Si vous tenez à ce que je les entende, cependant, j'y a une chose à faire. Montez. Je vous écouterai avec recueillement là où j'allaïs.

Téligny eut un geste de refus étouffé.

— Oh ! vous n'avez rien à craindre, reprit Mme de Viviedieu très tranquillement, vous n'y rencontrerez personne. J'avais rendez-vous aujourd'hui par extraordinaire à quatre heures seulement. Je ne suis venue à mon heure

ordinaire, que vous connaissez à ce qu'il paraît d'une façon surprenante, que pour écrire un mot qui me dégage. J'avais mal pris mes mesures. Hardouin m'a prié d'aller le rejoindre à l'issue de sa commission et je n'ai pas osé le refuser.

En parlant ainsi, la jeune femme avait commencé à gravir l'escalier. Machinalement, Robert l'avait suivie à deux marches en arrière.

Vous m'excuserez si je vous fais monter jusqu'au troisième étage, dit Léonie en causant avec la liberté d'esprit d'une femme qui rentre dans son vrai chez elle. Mais nous avons dû démentir à y a quelques jours. L'entre-soi que nous occupions était retenu, paraît-il, depuis longtemps et, pour ne pas avoir l'ennui de chercher ailleurs nous avons accepté le dernier logement qu'il y eût de vacant.

On était arrivé au troisième étage, effectivement. Léonie tira une clef de sa poche et ouvrit la porte qu'elle repoussa après avoir fait entrer Robert.

Il sembla un instant à Téligny qu'il était subitement rejoint de six mois... C'était ainsi souvent qu'il s'était rencontré avec sa maîtresse dans ses rendez-vous. Comme autrefois Léonie, de son geste familier, arracha l'épingle qui retenait son chapeau. Elle enleva aussi son manteau.

Puis, se retournant, elle regarda Robert dans le blanc des yeux.

L'illusion se fit plus forte encore. Elle avait retrouvé le mouvement dans lequel elle l'attendait autrefois jusqu'à ce que ses bras s'ouvrirent pour la recevoir. Une sensation d'éclair subit lui brûla le regard. Ses jambes fléchirent. Tout son sang lui jaillit d'un bond jusqu'au cerveau. En moins d'une seconde, des mois écoulés disparurent de sa mémoire. C'était hier seulement qu'il l'avait vue ainsi, toute prête à se livrer, ardente aux embrassements, folle de son corps.

Malgré tout, il fit un effort pour se reculer, sans avoir cependant conscience de cette résistance instinctive. Mais il faillit tomber et ses bras battirent l'air, comme ceux d'un homme étourdi.

— Léonie ! fit-il avec une sorte de cri d'angoisse.

Elle se rapprocha plus vivement qu'il ne s'était retiré et, se couchant sur sa poitrine, lui faisant au cou une chaîne de ses mains entrelacées, elle murmura d'une voix presque mourante :

— Enfin ! Te voilà donc !

La tentation était trop grande. A son

four, Robert prit la taille souple et nerveuse qui se tordait dans un mouvement de reins subtil, se repliant et se jetant en arrière. Si Téligny l'eût lâchée, Léonie fût tombée. Il fit un effort pour la contenir et se redresser. Cette fois leurs lèvres se rencontrèrent. Ce fut un long et indicible baiser qui paya, en une fois, à la matresse abandonnée toutes les privations de l'absence.

Au bout d'un instant, Robert revint à lui. Il s'arracha des bras de Mme de Viviedieu.

— Ah ! fit-il avec un cri de désespoir, nous sommes tous tous les deux !

— Pourquoi ? demanda-t-elle en lui prenant la main et en le forçant à s'asseoir sur un divan bas. Pourquoi ? parce que je t'aime toujours, plus que je ne t'ai jamais aimé. Et parce que toi aussi tu m'aimes... Ah ! n'essaye pas de dire non ! Ne tente pas un mensonge inutile. Est-ce qu'on a des baisers comme celui que tu viens de me donner quand on n'aime pas ? Ne m'interromps pas... je sais ce que tu me diras... que nous nous appartenons encore moins qu'autrefois ! que tu n'es plus libre ? Eh ! l'étais-je donc, il y a six mois de cela, quand tu me tenais comme tu l'as fait tout à l'heure, toute frémissante sur ta poitrine ?

— Je vous aime, alors ! s'écria Robert dans un effort désespéré de vertu. Mais maintenant...

— Maintenant tu aimes Marcelle, vas-tu dire ? Eh bien, qu'est-ce que cela me fait à présent que tu l'aimes, pourvu que tu m'aimes aussi ! Va ! j'ai fait du chemin, depuis le soir où je t'ai vu, pour la première fois à ton retour d'Italie ! Ce jour-là, plutôt que de te partager avec une autre, j'aurais préféré te tuer de mes propres mains. Mais depuis, j'ai souffert plus qu'on ne croira jamais qu'une femme peut souffrir, et j'ai compris que le bonheur peut se faire de miettes quand le morceau est brisé. Tu aimes Marcelle. C'est vrai. Je le sais... Aime la donc, puisque tu ne peux pas faire autrement. Mais aime-la comme elle veut être aimée tranquillement, paisiblement, vertueusement. Est-ce que c'est là ce que je te demande, moi ? Est-ce que je n'ai pas des ivresses que tu as connues et qui ne manquent ? Ose dire que Marcelle t'a jamais embrassé comme je viens de le faire ! Ose dire que tu as jamais brûlé auprès d'elle, de cette fièvre qui fait trembler les mains dans les miennes ? Ose démentir la flamme de tes regards

et de ton haleine qui me marque au front, maintenant, comme un fer rouge ?

Elle triomphait, dans cette exaltation voisine du délire, la victoire, l'odieuse et sacrilège victoire, lui paraissait certaine à présent.

— Ecoutez, résista encore Téligny. C'est monstrueux ce que vous me dites-là ! Je ne parle même plus de Marcelle, puisque j'ai la lâche faiblesse d'entendre vos paroles et de n'en pas sentir la honte au point d'étouffer. Mais c'est de vous que je parle... de vous qui en aimez un autre et qui voulez maintenant le trahir pour moi, comme s'il n'y avait déjà pas assez de trahison entre nous !

— Un autre ! s'écria Léonie avec un éclat de rire nerveux. Ah bien ! quand tu sauras qui c'est cet autre !

— C'est de vous que je parle, continua Robert se raccrochant à toutes les branches comme un homme prêt à se noyer, de vous, dont le secret est connu, par un étranger qui m'a écrit ce matin et qui demain écrira peut-être à votre mari comment vous le déshonorez encore !

— La lettre anonyme ! dit Léonie, les yeux étincelants de son triomphe, es-tu bête ! c'est moi qui te l'ai écrite !

Téligny demeura stupéfait.

— Vous ! vous ! fit-il avec stupeur. Pourquoi ?

— Serais-tu venu sans elle ? Non, n'est-ce pas ? Tu vois donc que j'ai bien fait !

Et, prenant entre ses mains la tête de Robert, elle l'attira sur elle, la couvrant de baisers.

Il se dégagea encore.

— Cependant, fit-il, c'est vrai, cela, vous avez un am